

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 23 MAI 2025

DELIBERATION N°CP2025-05/1/2 DOSSIER N°6925	PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV' CREUSE – AVENANT 1 FINANCIER ANNEE 2025
--	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Jérémie SAUTY, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Guy MARSALEIX à Marie-Christine BUNLON
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Delphine CHARTRAIN
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

**OBJET : PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV' CREUSE – AVENANT 1
FINANCIER ANNEE 2025**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération n°CP2025-02/1/3 de la Commission permanente du 21 février 2025 adoptant la convention de délégation de la maîtrise d'œuvre du Département au GIP Creuse Habitat ;

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2025-05/1/2 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- de valider le projet d'avenant financier n°1 prévisionnel pour l'année 2025 au titre de la maîtrise d'œuvre du « PIG Pacte territorial France Rénov' Creuse » au GIP Creuse Habitat correspondant à un budget prévisionnel à hauteur de **817 782 €** qui couvrira les trois volets du Pacte territorial :

- Volet 1 relatif à la dynamique territoriale auprès des ménages et des professionnels à hauteur de **105 623 €** ;

- Volet 2 relatifs aux missions d'information, de conseil et d'orientation des ménages à hauteur de **271 776 €** ;

- Volet 3 relatif à l'accompagnement à hauteur de **440 383 €**.

- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer l'avenant financier n°1 à la convention de délégation de la maîtrise d'œuvre du « PIG Pacte territorial France Rénov' Creuse » pour l'année 2025 avec le GIP Creuse Habitat.

L'avenant financier est joint à la présente délibération.

Dit que la somme nécessaire sera imputée sur le Budget principal au chapitre 65 fonction 657382 article 443.

Ne prennent pas part au vote:

Mme Valérie SIMONET (ayant donné pouvoir à M. Patrice MORANCAIS), Mme Marie Thérèse VIALLE, M. Guy MARSALEIX (ayant donné pouvoir à Mme Marie Christine BUNLON) , M. Patrice MORANCAIS, M. Thierry BOURGUIGNON, Mme Marinette JOUANNETAUD, Elus membres GIP Creuse Habitat

Adopté : 24 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET